



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 13 décembre 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 6 décembre 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 8), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question n° 29 incluse), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT (à compter de la question n° 11), M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question n° 32), M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 29 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, M. Laurent CROIZIER, M. Ludovic FAGAUT (à compter de la question n° 32), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 41), M. Philippe GONON (à compter de la question n° 41), M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 75 incluse), M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 3), Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Carine MICHEL.

Absents :

M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 7 incluse), Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à compter de la question n° 30), M. Emile BRIOT, M. Gueric CHALNOT (jusqu'à la question n° 10 incluse), Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Dominique SCHAUSS (jusqu'à la question n° 31 incluse), Mme Ilva SUGNY (à compter de la question n° 30), Mme Sylvie WANLIN, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 31 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (jusqu'à la question n° 40 incluse), M. Philippe GONON (jusqu'à la question n° 40 incluse), M. Jacques GROSPERRIN (à compter de la question n° 76), Mme Sophie PESEUX (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

Mme Sorour BARATI-AYMONIER à Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n° 30), M. Emile BRIOT à M. Christophe LIME, M. Gueric CHALNOT à M. Pascal CURIE (jusqu'à la question n° 10 incluse), Mme Danielle DARD à Mme Danielle POISSENOT, M. Clément DELBENDE à Mme Elsa MAILLOT, M. Dominique SCHAUSS à Mme Catherine THIEBAUT (jusqu'à la question n° 31 incluse), Mme Ilva SUGNY à M. Abdel GHEZALI (à compter de la question n° 30), Mme Sylvie WANLIN à M. Nicolas BODIN, Mme Catherine COMTE-DELEUZE à M. Philippe GONON (à compter de la question n° 41), Mme Marie-Laure DALPHIN à M. Pascal BONNET, M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 31 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN à M. Laurent CROIZIER (jusqu'à la question n° 40 incluse), Mme Sophie PESEUX à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 2 incluse).

Préfecture du Doubs

OBJET : 3 - Exercice 2018 - Décision modificative n° 3



Exercice 2018

Décision modificative n° 3

Rapporteur : M. FOUSSERET, Maire

	Date	Avis
Commission n° 1	28/11/2018	Favorable unanime (2 abstentions)

Dernière décision modificative de l'exercice en mouvements réels, la décision modificative n° 3 présente un volume global de 5,68 M€, dont 4,86 M€ en mouvements réels et 0,82 M€ en mouvements d'ordre concentrés majoritairement sur le budget principal.

I - Le Budget Principal

Les mouvements d'ordre correspondent au virement de la section de fonctionnement à l'investissement (711 672 €) et aux opérations patrimoniales sur la section d'investissement (12 864 € au titre de la cession à titre gratuit par la Ville à La Rodia du matériel scénique acquis à la création de la SMAC). Les mouvements réels proposés s'équilibrent à 4 187 682 €. Les principales inscriptions figurent ci-après.

1 - Section de fonctionnement

Les recettes et dépenses réelles s'élèvent respectivement à 970 487 € et à 258 815 €.

A- Les propositions en recettes réelles :

- **+ 11 262 € au chapitre 70 «Produit des services, du domaine et ventes»** pour différents ajustements de prévisions de recettes de facturations, notamment dans le cadre des mutualisations et des transferts de compétence avec l'Agglomération à hauteur de 21 264 €.
- **- 151 185 € au chapitre 73 «Impôts et taxes»** dont - 183 443 € afin de corriger la prévision budgétaire au titre des contributions directes suite à réception des bases effectivement réalisées sur l'année. Cette baisse est largement compensée par la perception de rôles supplémentaires budgétés lors de la décision modificative n° 2 de l'exercice. Un ajustement de 32 258 € est également proposé au titre de la Dotation Solidarité Communautaire pour les volets Solidarité Economique (13 880 €), aires d'accueil des gens du voyage (736 €) et Cartes Nationales d'identité (17 642 €), pour constater les montants effectivement reçus de la CAGB.
- **+ 51 850 € au chapitre 74 «Dotations et Participations»** suite à notification du FCTVA en fonctionnement (19 868 €), de la dotation de l'Etat pour titres sécurisés (14 200 €) et du Fonds Départemental de Péréquation de Taxe professionnelle (1 782 €). Il y a lieu également de constater des encaissements de subventions de divers organismes dans le domaine de la culture (16 000 €) qui font l'objet de réaffectations en dépenses.

- **+ 50 000 € au chapitre 75 «Autres produits de gestion courante»** suite à la mise en place d'un remboursement par la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon (CAGB) des admissions en non-valeur et annulations de titres Eau et Assainissement prises en charge au cours de l'année 2018 sur le budget principal de la Ville.
- **+ 1 008 560 € au chapitre 77 «Produits exceptionnels»** dont essentiellement 971 774 € au titre d'acomptes sur l'indemnité de sinistre de l'Hôtel de Ville, qui permettent la poursuite du financement en investissement des travaux correspondants, et 31 786 € de produits de ventes de Certificat d'Economie d'Energie (CEE).

B - Les propositions en dépenses réelles :

- **- 35 740 € au chapitre 011 «charges à caractère général»** dont notamment :
 - . + 21 000 € correspondant notamment à des réaffectations de subventions encaissées.
 - . - 56 740 € pour de multiples ajustements, à la hausse ou à la baisse, sur plusieurs articles budgétaires comme notamment des redéploiements de lignes de crédits nécessaires dans une optique de fin de gestion d'exercice.
- **+ 7 860 € au chapitre 012 «Charges de personnel»** de crédits redéployés d'autres chapitres budgétaires et de réaffectation du produit de vente de CEE.
- **+ 198 226 € au chapitre 014 «Atténuations de produits»** correspondant à une évolution de l'attribution de compensation versée à la CAGB dans le cadre de la variation définitive des transferts de charges 2018, en lien avec la CLECT de décembre.
- **+ 84 469 € au chapitre 65 «Autres charges de gestion courante»** avec notamment 87 000 € au titre des créances irrécouvrables qui font l'objet d'un rapport spécifique présenté au présent Conseil Municipal.
- **+ 4 000 € au chapitre 67 «Charges exceptionnelles»** pour diverses opérations de régularisations comptables.

2 - Section d'investissement

Les mouvements réels proposés, respectivement de 3 928 867 € en dépenses et de 3 217 195 € en recettes, sont détaillés ci-après.

A - Les propositions en recettes réelles :

- **+ 345 452 € au chapitre 13 «Subventions d'investissement».** Il s'agit notamment d'encaisser des subventions de l'ANRU (+ 20 203 €), de la DRAC (+ 139 016 €), du Département du Doubs (+ 119 943 €), de la Région (+ 11 290 €) et des participations de l'association des Amis des Musées et de la Bibliothèque à l'acquisition d'œuvres pour les musées du centre (+ 55 000 €).
- **+ 1 695 606 € au chapitre 024 «Produits des cessions d'immobilisations»** pour ajuster la prévision budgétaire suite à des cessions d'immobilisations (+ 50 606 €) et constater la reprise du réseau Numéricâble par la société SFR (pour un montant prévisionnel de + 1 645 000 €, sous réserve des derniers ajustements en cours, qui fait l'objet d'un versement échelonné), suite à la sortie de la délégation de service public liant la Ville à la société Numéricâble (conformément au rapport spécifique présenté au présent Conseil Municipal).
- **+ 1 431 € au chapitre 23 «Immobilisations en cours»,** s'agissant d'un ajustement de la prévision budgétaire des crédits en fonction des réalisations.

- **+ 1 024 706 € au chapitre 10 «Dotations, fonds divers, réserves»** pour encaisser le produit de Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA) et constater un montant de dépenses éligibles au FCTVA plus important que la prévision budgétaire initiale.
- **+ 150 000 € au chapitre 27 «Autres immobilisations financières»**, au titre du remboursement de l'avance de trésorerie par la Caisse des Ecoles, conformément au rapport présenté au présent Conseil Municipal (constatation d'une dépense d'un même montant au chapitre 27 pour le versement attendu).

B - Les propositions en dépenses réelles :

- **+ 22 580 € au chapitre 20 «Immobilisations incorporelles»** afin de permettre un redéploiement de crédits entre chapitres budgétaires pour le renouvellement de matériel informatique (- 25 000 € à destination du chapitre 21). Des crédits complémentaires sont également inscrits pour des études d'urbanisme sur les possibilités d'habitat solidaire (+ 47 580 €).
- **+ 5 000 € au chapitre 204 «Subventions d'équipement»** pour redéployer des crédits entre chapitres budgétaires.
- **+ 2 342 524 € au chapitre 21 «Immobilisations corporelles»**, portant principalement sur l'affectation de l'indemnité d'assurance de l'Hôtel de Ville aux travaux de restauration du bâtiment (+ 1 000 000 €). 185 000 € sont prévus pour des acquisitions foncières, notamment sur le secteur «Ilot Pompiers» rue Oudet (+ 150 000 €), afin de poursuivre la maîtrise foncière du site. Des crédits complémentaires sont inscrits pour renouveler l'ensemble des gilets pare-balles des policiers municipaux (+ 40 000 €), engager la poursuite des travaux d'extension de l'école Bersot (+ 100 000 €) et permettre la réfection de la pelouse du terrain honneur au complexe sportif Léo Lagrange (+ 140 000 €). 650 000 € figurent dans la présente DM pour constater un versement à Numéricâble suite à la reprise des biens à leur valeur nette comptable (montant prévisionnel sous réserve des derniers ajustements en cours conformément au rapport au présent Conseil).
- **+ 703 763 € au chapitre 23 «Immobilisations en cours»**, s'agissant de crédits destinés à faire face essentiellement aux prestations de désamiantage et de dépollution sur le chantier de démolition de La Rhodia, ainsi que l'engagement des premières missions d'études et des travaux préparatoires au titre de l'aménagement du futur parc, étant donné le bon avancement du projet.
- **+ 850 000 € au chapitre 27 «Immobilisations financières»** dans le but de constater le paiement échelonné de la reprise du réseau Numéricâble par la société SFR à la Ville (+ 700 000 €, montant prévisionnel) et le versement à prévoir sur l'avance de trésorerie à la Caisse des Ecoles (+ 150 000 €).

II - Les budgets annexes

Seul le budget Chauffage Urbain est concerné par des mouvements en décision modificative n° 3. Les dépenses et recettes s'équilibrent à 763 056 € avec 98 056 € de virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement.

1) Les dépenses réelles

La compétence «Réseaux de chaleur ou de froids urbains» est transférée à l'Agglomération à compter du 1^{er} janvier prochain.

Comme le vote du budget primitif de la CAGB n'interviendra qu'au mois d'avril et comme elle ne dispose pas de crédits en 2018 au titre de cette compétence, l'autorisation de mandater les dépenses par anticipation dès le 1^{er} janvier 2019 et jusqu'au vote du budget sera accordée en référence aux crédits ouverts en 2018 sur le budget Ville (dans la limite respectivement de 100 % et de 25 % des crédits ouverts en fonctionnement et en investissement).

Afin de permettre à l'Agglomération d'effectuer les premiers paiements sur l'exercice à venir, la présente décision modificative prend en compte des inscriptions de crédits suivantes afin d'augmenter les prévisions budgétaires de référence 2018 :

- En fonctionnement : + 25 000 € au chapitre 012 «Charges de personnel»
- En investissement : + 40 000 € au chapitre 20 «Immobilisations incorporelles» et 600 000 € au chapitre 23 «Immobilisations en cours».

2) Les recettes réelles

Une recette de recours à l'emprunt de 541 944 € est prévue afin d'assurer l'équilibre de la section d'investissement.

En fonctionnement, la redevance complémentaire prévue suite à l'implantation d'une cogénération sur le site de la chaufferie urbaine (délibération du Conseil Municipal du 18 janvier 2017) est budgétée à hauteur de 83 333 €. Un ajustement de + 39 722 € est également opéré sur la prévision budgétaire de la redevance du fermier.

A la majorité des suffrages exprimés (8 contre - 3 abstentions), le Conseil Municipal décide de voter la décision modificative n° 3 de l'exercice 2018 par chapitre et de manière globale conformément aux balances et aux documents budgétaires joints.

Résultats du vote :

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 42

Nombre de procurations de vote : 9

Nombre de suffrages exprimés : 48

Votes :

Pour : 40

Contre : 8

Abstentions : 3

Date de la convocation : 6 décembre 2018.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danièle DARD.

Préfecture du Doubs

Reçu le 20 DEC. 2018



Commissaire à l'égalité

BALANCE DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 3 - BUDGET GENERAL - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Budget Principal	Chauffage Urbain
011	Charges à caractère général	-35 740.00	
012	Charge de personnel et frais assimilés	7 860.00	25 000.00
014	Atténuations de produits	198 226.00	
65	Autres charges de gestion courante	84 469.00	
656	Frais de fonctionnement des Groupes d'Elus		
Total dépenses de gestion des services		254 815.00	25 000.00
66	Charges financières		
67	Charges exceptionnelles	4 000.00	
68	Dotations aux provisions		
022	Dépenses imprévues		
Total dépenses réelles de fonctionnement		258 815.00	25 000.00
023	Virement à la section d'investissement	711 672.00	98 056.00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections		
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'expl.		
Total dépenses d'ordre de fonctionnement		711 672.00	98 056.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		970 487.00	123 056.00
D 002 Résultat reporté			
Restes à réaliser N-1			
TOTAL DES DEPENSES		970 487.00	123 056.00
013	Atténuations de charges		
70	Produits des services, du domaine et ventes	11 262.00	83 334.00
73	Impôts et taxes	-151 185.00	
74	Dotations et participations	51 850.00	
75	Autres produits de gestion courante	50 000.00	39 722.00
Total recettes de gestion des services		-38 073.00	123 056.00
76	Produits financiers		
77	Produits exceptionnels	1 008 560.00	
78	Reprises sur provisions		
Total recettes réelles de fonctionnement		970 487.00	123 056.00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections		
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'expl.		
Total recettes d'ordre de fonctionnement			
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		970 487.00	123 056.00
R 002 Résultat reporté			
Restes à réaliser N-1			
TOTAL DES RECETTES		970 487.00	123 056.00
RESULTAT SECTION			

Préfecture du Doubs
 Reçus 20 DEC. 2018
 Contrôle de légalité

BALANCE DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 3 - BUDGET GENERAL - SECTION D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Budget Principal	Chauffage Urbain
20	Immobilisations incorporelles	22 580.00	40 000.00
204	Subventions d'équipement	5 000.00	
21	Immobilisations corporelles	2 342 524.00	
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours	703 763.00	600 000.00
Total dépenses d'équipement		3 073 867.00	640 000.00
10	Dotations, fonds divers et réserves		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées	5 000.00	
18	Compte de liaison : affectation à...		
26	Particip., créances rattachées à des particip.		
27	Autres immobilisations financières	850 000.00	
020	Dépenses imprévues		
Total dépenses financières		855 000.00	
Total dépenses réelles d'investissement		3 928 867.00	640 000.00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)		
041	Opérations patrimoniales	12 864.00	
Total dépenses d'ordre d'investissement		12 864.00	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		3 941 731.00	640 000.00
D 001 Résultat reporté			
Restes à réaliser N-1			
TOTAL DES DEPENSES		3 941 731.00	640 000.00
13	Subventions d'investissement	345 452.00	
16	Emprunts et dettes assimilées		541 944.00
024	Produits cessions immobilisations	1 695 606.00	
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours	1 431.00	
Total recettes d'équipement		2 042 489.00	541 944.00
10	Dotations, fonds divers, réserves (hors 1068)	1 024 706.00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		
18	Compte de liaison : affectation à ...		
26	Particip., créances rattachées à des particip.		
27	Autres immobilisations financières	150 000.00	
Total recettes financières		1 174 706.00	
Total recettes réelles d'investissement		3 217 195.00	541 944.00
021	Virement de la section de fonctionnement	711 672.00	98 056.00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections		
041	Opérations patrimoniales	12 864.00	
Total recettes d'ordre d'investissement		724 536.00	98 056.00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		3 941 731.00	640 000.00
R 001 Résultat reporté			
Restes à réaliser N-1			
TOTAL DES RECETTES		3 941 731.00	640 000.00
RESULTAT SECTION			

Reçue 20 DEC. 2018
 Préfecture de la Région
 Préfecture de la Région